



Saisie attribution sur compte par huissier

Par **Houda1500**, le **07/06/2019** à **15:42**

Bonjour

Dans le cadre d'un divorce j'avais une dette de 580 euros envers mon 1er avocat. Étant dans l'impossibilité de régler cette dette en une seule fois à ce moment la g demandé un fractionnement de la dette à l'avocate en question qui a refusé. Le dossier est passé entre les mains d'un huissier. Aujourd'hui je constate une saisie sur mon compte du double de ma dette. Hors je n'ai jamais reçu de courrier d'huissier ou d'injonction de payer...l'huissier me dit l'avoir signifié en janvier à l'adresse de mon ex mari alors que je n'y suis plus domicilié depuis 2016....est ce possible de faire annuler au moins les frais de retard...Dy fait que je n'ai jamais eu l'information. ...